

NATURE DE L'ACTIVITE DANS L'UNITE :

Les analyses de germination consistent à déterminer la capacité des semences à produire des plantules normalement constituées, lorsqu'elles sont placées dans des conditions de germination spécifiques, adaptées à chaque espèce. A l'issue de la période de germination, chaque plantule est observée et classée selon une typologie définie pour chaque espèce.

Différentes étapes de travail sont nécessaires pour la réalisation de ces analyses : préparation des germoirs, comptage des semences à analyser, semis, disposition en enceinte climatique, notation des plantules.

DESCRIPTION DU TRAVAIL :

Les travaux confiés aux analystes comportent principalement :

- ▶ *la préparation des germoirs (disposition des substrats, humidification, ...),*
- ▶ *le comptage manuel des graines avant semis,*
- ▶ *le semis et la disposition en enceinte climatique*
- ▶ *les évaluations de plantules selon des critères prédéfinis.*

Les analystes ont également en charge le lavage des germoirs avant le semis de nouveaux échantillons.

Les instructions spécifiques pour chaque échantillon sont données par le système informatique, complétées par les règles de travail décrites dans les modes opératoires. A chaque étape, l'analyste saisit les informations demandées dans le système informatique.

CONDITIONS ET ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Ce poste comprend des périodes significatives en travail debout ainsi que des ports de charges modérées et peut inclure la manipulation de semences traitées (équipements de protection individuelle et collective fournis).

COMPETENCES REQUISES

- Capacité d'apprentissage rapide des méthodes de travail.
- Capacité de concentration et de mémorisation
- Capacité à utiliser le système informatique du laboratoire (instructions de travail, saisie des résultats).
- Bonne acuité visuelle, précision dans les gestes, calme et patience.
- Sens de l'organisation, sens de l'observation, minutie et rigueur, réactivité.
- Capacité à s'intégrer dans une équipe et à coordonner son activité avec celle des autres analystes et techniciens de l'unité.

PERIODES DE TRAVAIL

Contrat saisonnier à pourvoir de juillet à fin octobre, prolongation possible.

INFORMATIONS PRATIQUES

Horaires de travail : 8h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00 (16h00 le vendredi)

- ▶ Une pause de 12 minutes (non comptabilisée dans le temps de travail) a lieu en milieu de matinée.
- ▶ La durée de travail hebdomadaire est de 38 h, ramenée à 35 h par la prise de JRTT en fin de contrat.

Lieu de travail : Brain sur l'Authion – 49800 - Impasse du Verger

- ▶ Le laboratoire n'étant pas desservi par les transports en commun, il est nécessaire de disposer d'un moyen de transport individuel.
- ▶ Il n'y a pas de restauration sur place, mais une salle équipée d'un réfrigérateur et de fours micro-ondes est à disposition pour les personnes désirant déjeuner sur place.